

Qualifications et provenance du diplôme- Personnel qualifié

Selon les régions et type d'établissement

		TOTAL		Centre de la petite enfance (CPE)		Garderie subventionnée		Garderie non subventionnée	
Bas-Saint-Laurent		N	%	N	%	N	%	N	%
Diplôme d’études collégiales (DEC) en techniques d’éducation à l’enfance (TEE) ou d’éducation en services de garde	▪ Du Québec	■	54 %	235	54 %	■	67 %	6	67 %
	▪ D’une autre province ou territoire canadien	■	■	■	■	-	-	-	-
	▪ De l’étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Attestation d’études collégiales (AEC) en TEE + 3 ans d’expérience ou 4 992 heures d’expérience	▪ Du Québec	■	29 %	128	29 %	-	-	■	33 %
	▪ D’une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l’étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l’approche éducative + 3 ans ou 4992 heures d’expérience pertinente ou 1 664 heures après le 30 janvier 2023	▪ Du Québec	10	2 %	10	2 %	-	-	-	-
	▪ D’une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l’étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en techniques d’éducation spécialisée (TES) OU en travail social + AEC en techniques d’éducation à l’enfance	▪ Du Québec	23	5 %	23	5 %	-	-	-	-
	▪ D’une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l’étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES OU en travail social + certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l’approche éducative	▪ Du Québec	■	■	■	■	-	-	-	-
	▪ D’une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l’étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES combiné à des cours sur la santé et la sécurité et la planification et l’organisation d’actions éducatives adaptées aux besoins et aux intérêts des enfants (norme applicable après le 30 janvier 2023)	▪ Du Québec	■	1 %	■	1 %	-	-	-	-
	▪ D’une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l’étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Baccalauréat avec 30 crédits soit en petite enfance, en éducation préscolaire, en adaptation scolaire et sociale (orthopédagogie), en psychoéducation ou en psychologie + cours sur la santé et la sécurité et sur l’approche éducative	▪ Du Québec	■	7 %	30	7 %	■	33 %	-	-
	▪ D’une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l’étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ Du Québec	■	1 %	■	1 %	-	-	-	-

		TOTAL		Centre de la petite enfance (CPE)		Garderie subventionnée		Garderie non subventionnée	
Dispositions transitoires et droit acquis	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Saguenay – Lac-Saint-Jean		N	%	N	%	N	%	N	%
Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance (TEE) ou d'éducation en services de garde	▪ Du Québec	564	63 %	422	64 %	88	66 %	54	53 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	■	■	■	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Attestation d'études collégiales (AEC) en TEE + 3 ans d'expérience ou 4 992 heures d'expérience	▪ Du Québec	257	29 %	181	28 %	40	30 %	36	36 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative + 3 ans ou 4992 heures d'expérience pertinente ou 1 664 heures après le 30 janvier 2023	▪ Du Québec	■	■	■	■	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en techniques d'éducation spécialisée (TES) OU en travail social + AEC en techniques d'éducation à l'enfance	▪ Du Québec	■	3 %	18	3 %	■	1 %	■	4 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	-	-	-	-	■	1 %
DEC en TES OU en travail social + certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	■	■	■	■	■	1 %	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES combiné à des cours sur la santé et la sécurité et la planification et l'organisation d'actions éducatives adaptées aux besoins et aux intérêts des enfants (norme applicable après le 30 janvier 2023)	▪ Du Québec	■	■	■	■	-	-	■	1 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Baccalauréat avec 30 crédits soit en petite enfance, en éducation préscolaire, en adaptation scolaire et sociale (orthopédagogie), en psychoéducation ou en psychologie + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	■	3 %	21	3 %	■	2 %	■	5 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	■	■	-	-	-	-
Dispositions transitoires et droit acquis	▪ Du Québec	■	■	■	■	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-

		TOTAL		Centre de la petite enfance (CPE)		Garderie subventionnée		Garderie non subventionnée	
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitale-Nationale		N	%	N	%	N	%	N	%
Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance (TEE) ou d'éducation en services de garde	▪ Du Québec	1180	48 %	822	54 %	236	44 %	122	31 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	■	■	■	■	■	■	■
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	■	■	■	■	6	2 %
Attestation d'études collégiales (AEC) en TEE + 3 ans d'expérience ou 4 992 heures d'expérience	▪ Du Québec	918	38 %	475	31 %	224	42 %	219	55 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	■	-	-	-	-	■	■
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	-	-	■	■	■	1 %
Certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative + 3 ans ou 4992 heures d'expérience pertinente ou 1 664 heures après le 30 janvier 2023	▪ Du Québec	■	1 %	30	2 %	■	1 %	■	■
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	-	-	-	-	■	1 %
DEC en techniques d'éducation spécialisée (TES) OU en travail social + AEC en techniques d'éducation à l'enfance	▪ Du Québec	108	4 %	74	5 %	21	4 %	13	3 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	■	■	■	■	-	-
DEC en TES OU en travail social + certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	■	■	■	■	■	1 %	■	1 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES combiné à des cours sur la santé et la sécurité et la planification et l'organisation d'actions éducatives adaptées aux besoins et aux intérêts des enfants (norme applicable après le 30 janvier 2023)	▪ Du Québec	■	■	■	■	■	■	■	1 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Baccalauréat avec 30 crédits soit en petite enfance, en éducation préscolaire, en adaptation scolaire et sociale (orthopédagogie), en psychoéducation ou en psychologie + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	117	5 %	74	5 %	29	5 %	14	4 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	■	■	■	-	-	■	0 %
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	■	■	■	1 %	■	0 %
Dispositions transitoires et droit acquis	▪ Du Québec	■	1 %	19	1 %	■	1 %	■	1 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-

		TOTAL		Centre de la petite enfance (CPE)		Garderie subventionnée		Garderie non subventionnée	
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)					-	-	-	-
Mauricie		N	%	N	%	N	%	N	%
Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance (TEE) ou d'éducation en services de garde	▪ Du Québec	497	63 %	440	63 %	37	66 %	20	47 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien			-	-		2 %	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)						2 %	-	-
Attestation d'études collégiales (AEC) en TEE + 3 ans d'expérience ou 4 992 heures d'expérience	▪ Du Québec	212	27 %	179	26 %	16	29 %	17	40 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien					-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)					-	-	-	-
Certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative + 3 ans ou 4992 heures d'expérience pertinente ou 1 664 heures après le 30 janvier 2023	▪ Du Québec	9	1 %	9	1 %	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en techniques d'éducation spécialisée (TES) OU en travail social + AEC en techniques d'éducation à l'enfance	▪ Du Québec		3 %	24	3 %	-	-		5 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES OU en travail social + certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	6	1 %	6	1 %	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES combiné à des cours sur la santé et la sécurité et la planification et l'organisation d'actions éducatives adaptées aux besoins et aux intérêts des enfants (norme applicable après le 30 janvier 2023)	▪ Du Québec					-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Baccalauréat avec 30 crédits soit en petite enfance, en éducation préscolaire, en adaptation scolaire et sociale (orthopédagogie), en psychoéducation ou en psychologie + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec		3 %	22	3 %		2 %		9 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Dispositions transitoires et droit acquis	▪ Du Québec	8	1 %	8	1 %	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-

		TOTAL		Centre de la petite enfance (CPE)		Garderie subventionnée		Garderie non subventionnée	
Estrie		N	%	N	%	N	%	N	%
Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance (TEE) ou d'éducation en services de garde	▪ Du Québec	758	51 %	624	54 %	79	37 %	55	45 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	1 %	9	1 %	■	1 %	■	1 %
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	1 %	8	1 %	■	■	■	2 %
Attestation d'études collégiales (AEC) en TEE + 3 ans d'expérience ou 4 992 heures d'expérience	▪ Du Québec	564	38 %	401	35 %	113	53 %	50	41 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	9	1 %	9	1 %	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	■	■	-	-	-	-
Certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative + 3 ans ou 4992 heures d'expérience pertinente ou 1 664 heures après le 30 janvier 2023	▪ Du Québec	■	1 %	12	1 %	■	■	■	1 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en techniques d'éducation spécialisée (TES) OU en travail social + AEC en techniques d'éducation à l'enfance	▪ Du Québec	■	3 %	29	3 %	■	2 %	■	4 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES OU en travail social + certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	■	■	■	■	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES combiné à des cours sur la santé et la sécurité et la planification et l'organisation d'actions éducatives adaptées aux besoins et aux intérêts des enfants (norme applicable après le 30 janvier 2023)	▪ Du Québec	■	1 %	6	1 %	■	■	■	1 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Baccalauréat avec 30 crédits soit en petite enfance, en éducation préscolaire, en adaptation scolaire et sociale (orthopédagogie), en psychoéducation ou en psychologie + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	51	3 %	38	3 %	7	3 %	6	5 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	■	■	-	-	■	1 %
Dispositions transitoires et droit acquis	▪ Du Québec	■	1 %	9	1 %	■	1 %	■	1 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	■	■	-	-	-	-
Montréal		N	%	N	%	N	%	N	%

		TOTAL		Centre de la petite enfance (CPE)		Garderie subventionnée		Garderie non subventionnée	
Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance (TEE) ou d'éducation en services de garde	▪ Du Québec	1861	25 %	1338	33 %	308	14 %	215	16 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	25	■	11	■	7	■	7	1 %
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	122	2 %	56	1 %	39	2 %	27	2 %
Attestation d'études collégiales (AEC) en TEE + 3 ans d'expérience ou 4 992 heures d'expérience	▪ Du Québec	4350	57 %	2010	50 %	1546	68 %	794	61 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	■	■	■	16	1 %	■	■
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	■	■	■	■	12	1 %
Certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative + 3 ans ou 4992 heures d'expérience pertinente ou 1 664 heures après le 30 janvier 2023	▪ Du Québec	624	8 %	340	8 %	175	8 %	109	8 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	■	-	-	-	-	■	■
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	■	■	■	■	12	1 %
DEC en techniques d'éducation spécialisée (TES) OU en travail social + AEC en techniques d'éducation à l'enfance	▪ Du Québec	69	1 %	21	1 %	37	2 %	11	1 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES OU en travail social + certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	■	■	9	■	6	■	■	■
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	■	■	■	■	■	■
DEC en TES combiné à des cours sur la santé et la sécurité et la planification et l'organisation d'actions éducatives adaptées aux besoins et aux intérêts des enfants (norme applicable après le 30 janvier 2023)	▪ Du Québec	■	■	■	■	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	■	-	-	■	■	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	0 ■	■	■	■	■	-	-
Baccalauréat avec 30 crédits soit en petite enfance, en éducation préscolaire, en adaptation scolaire et sociale (orthopédagogie), en psychoéducation ou en psychologie + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	328	4 %	164	4 %	95	4 %	69	5 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	■	■	■	■	■	■	■
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	64	1 %	18	■	24	1 %	22	2 %
Dispositions transitoires et droit acquis	▪ Du Québec	43	1 %	22	1 %	8	■	13	1 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	■	-	-	■	■	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	■	■	■	■	■	■
Outaouais		N	%	N	%	N	%	N	%
Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance (TEE) ou d'éducation en services de garde	▪ Du Québec	319	30 %	206	30 %	69	31 %	44	32 %

		TOTAL		Centre de la petite enfance (CPE)		Garderie subventionnée		Garderie non subventionnée	
de garde	▪ D'une autre province ou territoire canadien	108	10 %	55	8 %	25	11 %	28	20 %
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	1 %	■	■	■	■	■	2 %
Attestation d'études collégiales (AEC) en TEE + 3 ans d'expérience ou 4 992 heures d'expérience	▪ Du Québec	553	53 %	390	57 %	114	51 %	49	36 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	1 %	■	■	■	■	■	3 %
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	-	-	■	■	-	-
Certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative + 3 ans ou 4992 heures d'expérience pertinente ou 1 664 heures après le 30 janvier 2023	▪ Du Québec	16	2 %	10	1 %	6	3 %	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	■	■	■	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en techniques d'éducation spécialisée (TES) OU en travail social + AEC en techniques d'éducation à l'enfance	▪ Du Québec	■	1 %	■	1 %	■	■	■	3 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	■	-	-	■	■	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES OU en travail social + certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES combiné à des cours sur la santé et la sécurité et la planification et l'organisation d'actions éducatives adaptées aux besoins et aux intérêts des enfants (norme applicable après le 30 janvier 2023)	▪ Du Québec	■	■	■	■	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Baccalauréat avec 30 crédits soit en petite enfance, en éducation préscolaire, en adaptation scolaire et sociale (orthopédagogie), en psychoéducation ou en psychologie + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	■	2 %	12	2 %	■	1 %	■	3 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	■	■	■	-	-	■	1 %
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	-	-	■	■	-	-
Dispositions transitoires et droit acquis	▪ Du Québec	■	■	-	-	■	1 %	■	1 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Abitibi-Témiscamingue		N	%	N	%	N	%	N	%
Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance (TEE) ou d'éducation en services de garde	▪ Du Québec	■	37 %	141	37 %	■	20 %	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	18	5 %	18	5 %	-	-	-	-

		TOTAL		Centre de la petite enfance (CPE)		Garderie subventionnée		Garderie non subventionnée	
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	1 %	■	1 %	-	-	-	-
Attestation d'études collégiales (AEC) en TEE + 3 ans d'expérience ou 4 992 heures d'expérience	▪ Du Québec	182	46 %	171	45 %	11	73 %	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative + 3 ans ou 4992 heures d'expérience pertinente ou 1 664 heures après le 30 janvier 2023	▪ Du Québec	10	3 %	10	3 %	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	1 %	■	1 %	-	-	-	-
DEC en techniques d'éducation spécialisée (TES) OU en travail social + AEC en techniques d'éducation à l'enfance	▪ Du Québec	12	3 %	12	3 %	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES OU en travail social + certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES combiné à des cours sur la santé et la sécurité et la planification et l'organisation d'actions éducatives adaptées aux besoins et aux intérêts des enfants (norme applicable après le 30 janvier 2023)	▪ Du Québec	■	■	■	■	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Baccalauréat avec 30 crédits soit en petite enfance, en éducation préscolaire, en adaptation scolaire et sociale (orthopédagogie), en psychoéducation ou en psychologie + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	■	5 %	20	5 %	■	7 %	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Dispositions transitoires et droit acquis	▪ Du Québec	■	■	■	■	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Côte-Nord		N	%	N	%	N	%	N	%
Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance (TEE) ou d'éducation en services de garde	▪ Du Québec	116	42 %	116	42 %	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-

		TOTAL		Centre de la petite enfance (CPE)		Garderie subventionnée		Garderie non subventionnée	
Attestation d'études collégiales (AEC) en TEE + 3 ans d'expérience ou 4 992 heures d'expérience	▪ Du Québec	139	51 %	139	51 %	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative + 3 ans ou 4992 heures d'expérience pertinente ou 1 664 heures après le 30 janvier 2023	▪ Du Québec	■	1 %	■	1 %	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en techniques d'éducation spécialisée (TES) OU en travail social + AEC en techniques d'éducation à l'enfance	▪ Du Québec	13	5 %	13	5 %	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES OU en travail social + certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES combiné à des cours sur la santé et la sécurité et la planification et l'organisation d'actions éducatives adaptées aux besoins et aux intérêts des enfants (norme applicable après le 30 janvier 2023)	▪ Du Québec	■	1 %	■	1 %	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Baccalauréat avec 30 crédits soit en petite enfance, en éducation préscolaire, en adaptation scolaire et sociale (orthopédagogie), en psychoéducation ou en psychologie + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	■	1 %	■	1 %	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Dispositions transitoires et droit acquis	▪ Du Québec	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Nord-du-Québec		N	%	N	%	N	%	N	%
Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance (TEE) ou d'éducation en services de garde	▪ Du Québec	80	45 %	80	45 %	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	2 %	■	2 %	-	-	-	-

		TOTAL		Centre de la petite enfance (CPE)		Garderie subventionnée		Garderie non subventionnée	
Attestation d'études collégiales (AEC) en TEE + 3 ans d'expérience ou 4 992 heures d'expérience	▪ Du Québec	83	47 %	83	47 %	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative + 3 ans ou 4992 heures d'expérience pertinente ou 1 664 heures après le 30 janvier 2023	▪ Du Québec	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en techniques d'éducation spécialisée (TES) OU en travail social + AEC en techniques d'éducation à l'enfance	▪ Du Québec	7	4 %	7	4 %	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES OU en travail social + certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES combiné à des cours sur la santé et la sécurité et la planification et l'organisation d'actions éducatives adaptées aux besoins et aux intérêts des enfants (norme applicable après le 30 janvier 2023)	▪ Du Québec	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Baccalauréat avec 30 crédits soit en petite enfance, en éducation préscolaire, en adaptation scolaire et sociale (orthopédagogie), en psychoéducation ou en psychologie + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	■	2 %	■	2 %	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Dispositions transitoires et droit acquis	▪ Du Québec	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine		N	%	N	%	N	%	N	%
Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance (TEE) ou d'éducation en services de garde	▪ Du Québec	■	41 %	80	41 %	■	50 %	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	3 %	■	3 %	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	1 %	■	1 %	-	-	-	-
	▪ Du Québec	■	52 %	100	52 %	■	50 %	-	-

		TOTAL		Centre de la petite enfance (CPE)		Garderie subventionnée		Garderie non subventionnée	
Attestation d'études collégiales (AEC) en TEE + 3 ans d'expérience ou 4 992 heures d'expérience	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative + 3 ans ou 4992 heures d'expérience pertinente ou 1 664 heures après le 30 janvier 2023	▪ Du Québec	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en techniques d'éducation spécialisée (TES) OU en travail social + AEC en techniques d'éducation à l'enfance	▪ Du Québec	■	3 %	■	3 %	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES OU en travail social + certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES combiné à des cours sur la santé et la sécurité et la planification et l'organisation d'actions éducatives adaptées aux besoins et aux intérêts des enfants (norme applicable après le 30 janvier 2023)	▪ Du Québec	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Baccalauréat avec 30 crédits soit en petite enfance, en éducation préscolaire, en adaptation scolaire et sociale (orthopédagogie), en psychoéducation ou en psychologie + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	■	1 %	■	1 %	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Dispositions transitoires et droit acquis	▪ Du Québec	■	1 %	■	1 %	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Chaudière-Appalaches		N	%	N	%	N	%	N	%
Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance (TEE) ou d'éducation en services de garde	▪ Du Québec	880	60 %	734	64 %	82	50 %	64	43 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	■	■	■	-	-	■	1 %
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	1 %	■	■	■	2 %	■	3 %
Attestation d'études collégiales (AEC) en TEE + 3 ans d'expérience ou 4 992 heures d'expérience	▪ Du Québec	414	28 %	285	25 %	68	41 %	61	41 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-

		TOTAL		Centre de la petite enfance (CPE)		Garderie subventionnée		Garderie non subventionnée	
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative + 3 ans ou 4992 heures d'expérience pertinente ou 1 664 heures après le 30 janvier 2023	▪ Du Québec	■	2 %	25	2 %	■	1 %	■	1 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en techniques d'éducation spécialisée (TES) OU en travail social + AEC en techniques d'éducation à l'enfance	▪ Du Québec	69	5 %	57	5 %	6	4 %	6	4 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES OU en travail social + certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	7	■	7	1 %	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES combiné à des cours sur la santé et la sécurité et la planification et l'organisation d'actions éducatives adaptées aux besoins et aux intérêts des enfants (norme applicable après le 30 janvier 2023)	▪ Du Québec	■	■	■	■	-	-	■	1 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Baccalauréat avec 30 crédits soit en petite enfance, en éducation préscolaire, en adaptation scolaire et sociale (orthopédagogie), en psychoéducation ou en psychologie + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	■	3 %	29	3 %	■	2 %	9	6 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	■	■	-	-	-	-
Dispositions transitoires et droit acquis	▪ Du Québec	■	1 %	7	1 %	-	-	■	1 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Laval		N	%	N	%	N	%	N	%
Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance (TEE) ou d'éducation en services de garde	▪ Du Québec	437	27 %	274	36 %	95	19 %	68	20 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	■	■	■	■	1 %	■	1 %
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	■	■	■	■	■	1 %
Attestation d'études collégiales (AEC) en TEE + 3 ans d'expérience ou 4 992 heures d'expérience	▪ Du Québec	906	57 %	361	48 %	323	64 %	222	64 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-

		TOTAL		Centre de la petite enfance (CPE)		Garderie subventionnée		Garderie non subventionnée	
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	■	■	■	1 %	■	■
Certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative + 3 ans ou 4992 heures d'expérience pertinente ou 1 664 heures après le 30 janvier 2023	▪ Du Québec	134	8 %	62	8 %	48	10 %	24	7 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	■	-	-	-	-	■	■
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	-	-	-	-	■	1 %
DEC en techniques d'éducation spécialisée (TES) OU en travail social + AEC en techniques d'éducation à l'enfance	▪ Du Québec	■	1 %	14	2 %	■	1 %	■	■
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	■	-	-	-	-	■	■
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	■	■	-	-	■	■
DEC en TES OU en travail social + certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	■	■	■	■	■	■	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES combiné à des cours sur la santé et la sécurité et la planification et l'organisation d'actions éducatives adaptées aux besoins et aux intérêts des enfants (norme applicable après le 30 janvier 2023)	▪ Du Québec	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Baccalauréat avec 30 crédits soit en petite enfance, en éducation préscolaire, en adaptation scolaire et sociale (orthopédagogie), en psychoéducation ou en psychologie + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	55	3 %	22	3 %	14	3 %	19	5 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	1 %	9	1 %	■	1 %	■	1 %
Dispositions transitoires et droit acquis	▪ Du Québec	■	■	■	■	■	■	■	■
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Lanaudière		N	%	N	%	N	%	N	%
Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance (TEE) ou d'éducation en services de garde	▪ Du Québec	731	39 %	503	45 %	162	31 %	66	25 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	■	■	■	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	■	■	■	■	■	■
Attestation d'études collégiales (AEC) en TEE + 3 ans d'expérience ou 4 992 heures d'expérience	▪ Du Québec	1042	55 %	542	49 %	321	61 %	179	69 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	■	-	-	■	1 %	■	■

		TOTAL		Centre de la petite enfance (CPE)		Garderie subventionnée		Garderie non subventionnée	
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative + 3 ans ou 4992 heures d'expérience pertinente ou 1 664 heures après le 30 janvier 2023	▪ Du Québec	39	2 %	18	2 %	15	3 %	6	2 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	■	■	■	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	-	-	■	■	-	-
DEC en techniques d'éducation spécialisée (TES) OU en travail social + AEC en techniques d'éducation à l'enfance	▪ Du Québec	■	1 %	22	2 %	■	1 %	■	1 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	-	-	■	■	-	-
DEC en TES OU en travail social + certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	■	■	■	■	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES combiné à des cours sur la santé et la sécurité et la planification et l'organisation d'actions éducatives adaptées aux besoins et aux intérêts des enfants (norme applicable après le 30 janvier 2023)	▪ Du Québec	■	■	-	-	■	■	■	1 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Baccalauréat avec 30 crédits soit en petite enfance, en éducation préscolaire, en adaptation scolaire et sociale (orthopédagogie), en psychoéducation ou en psychologie + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	■	1 %	12	1 %	13	2 %	■	1 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	■	■	-	-	-	-
Dispositions transitoires et droit acquis	▪ Du Québec	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Laurentides		N	%	N	%	N	%	N	%
Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance (TEE) ou d'éducation en services de garde	▪ Du Québec	772	38 %	564	47 %	137	27 %	71	21 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	1 %	10	1 %	-	-	■	1 %
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	■	■	-	-	■	■
Attestation d'études collégiales (AEC) en TEE + 3 ans d'expérience ou 4 992 heures d'expérience	▪ Du Québec	1115	55 %	553	46 %	328	66 %	234	69 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	■	■	■	-	-	■	1 %

		TOTAL		Centre de la petite enfance (CPE)		Garderie subventionnée		Garderie non subventionnée	
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)					-	-		
Certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative + 3 ans ou 4992 heures d'expérience pertinente ou 1 664 heures après le 30 janvier 2023	▪ Du Québec	58	3 %	32	3 %	16	3 %	10	3 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien			-	-	-	-		
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)					-	-		
DEC en techniques d'éducation spécialisée (TES) OU en travail social + AEC en techniques d'éducation à l'enfance	▪ Du Québec	25	1 %	11	1 %	8	2 %	6	2 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES OU en travail social + certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec			-	-			-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES combiné à des cours sur la santé et la sécurité et la planification et l'organisation d'actions éducatives adaptées aux besoins et aux intérêts des enfants (norme applicable après le 30 janvier 2023)	▪ Du Québec					-	-		
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Baccalauréat avec 30 crédits soit en petite enfance, en éducation préscolaire, en adaptation scolaire et sociale (orthopédagogie), en psychoéducation ou en psychologie + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	28	1 %	18	2 %		1 %		1 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien			-	-			-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)			-	-		1 %		
Dispositions transitoires et droit acquis	▪ Du Québec					-	-		1 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Montérégie		N	%	N	%	N	%	N	%
Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance (TEE) ou d'éducation en services de garde	▪ Du Québec	1 559	31 %	1 130	38 %	267	22 %	162	21 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	27	1 %	6		15	1 %	6	1 %
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)		1 %			15	1 %	11	1 %
Attestation d'études collégiales (AEC) en TEE + 3 ans d'expérience ou 4 992 heures d'expérience	▪ Du Québec	2 973	59 %	1 651	55 %	814	66 %	508	66 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien					13	1 %	9	1 %
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)					-	-		1 %

		TOTAL		Centre de la petite enfance (CPE)		Garderie subventionnée		Garderie non subventionnée	
Certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l’approche éducative + 3 ans ou 4992 heures d’expérience pertinente ou 1 664 heures après le 30 janvier 2023	▪ Du Québec	133	3 %	75	2 %	37	3 %	21	3 %
	▪ D’une autre province ou territoire canadien	■	■	-	-	■	■	■	■
	▪ De l’étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	■	■	■	■	6	1 %
DEC en techniques d’éducation spécialisée (TES) OU en travail social + AEC en techniques d’éducation à l’enfance	▪ Du Québec	65	1 %	37	1 %	13	1 %	15	2 %
	▪ D’une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l’étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES OU en travail social + certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l’approche éducative	▪ Du Québec	■	■	■	■	-	-	■	■
	▪ D’une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l’étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES combiné à des cours sur la santé et la sécurité et la planification et l’organisation d’actions éducatives adaptées aux besoins et aux intérêts des enfants (norme applicable après le 30 janvier 2023)	▪ Du Québec	■	■	■	■	■	■	■	■
	▪ D’une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l’étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Baccalauréat avec 30 crédits soit en petite enfance, en éducation préscolaire, en adaptation scolaire et sociale (orthopédagogie), en psychoéducation ou en psychologie + cours sur la santé et la sécurité et sur l’approche éducative	▪ Du Québec	103	2 %	52	2 %	35	3 %	16	2 %
	▪ D’une autre province ou territoire canadien	■	■	-	-	-	-	■	■
	▪ De l’étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	■	■	7	1 %	6	1 %
Dispositions transitoires et droit acquis	▪ Du Québec	■	1 %	34	1 %	■	■	■	1 %
	▪ D’une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l’étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	■	■	■	■	-	-
Centre-du-Québec		N	%	N	%	N	%	N	%
Diplôme d’études collégiales (DEC) en techniques d’éducation à l’enfance (TEE) ou d’éducation en services de garde	▪ Du Québec	425	53 %	326	56 %	71	44 %	28	47 %
	▪ D’une autre province ou territoire canadien	■	1 %	-	-	■	1 %	■	5 %
	▪ De l’étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	■	■	■	■	-	-
Attestation d’études collégiales (AEC) en TEE + 3 ans d’expérience ou 4 992 heures d’expérience	▪ Du Québec	305	38 %	216	37 %	72	45 %	17	28 %
	▪ D’une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l’étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	■	■	-	-	-	-
Certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l’approche éducative + 3 ans ou 4992 heures d’expérience pertinente ou 1 664 heures après le 30 janvier 2023	▪ Du Québec	■	1 %	■	1 %	-	-	-	-

		TOTAL		Centre de la petite enfance (CPE)		Garderie subventionnée		Garderie non subventionnée	
éducative + 3 ans ou 4992 heures d'expérience pertinente ou 1 664 heures après le 30 janvier 2023	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en techniques d'éducation spécialisée (TES) OU en travail social + AEC en techniques d'éducation à l'enfance	▪ Du Québec	■	2 %	12	2 %	■	3 %	■	3 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	-	-	■	1 %	-	-
DEC en TES OU en travail social + certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
DEC en TES combiné à des cours sur la santé et la sécurité et la planification et l'organisation d'actions éducatives adaptées aux besoins et aux intérêts des enfants (norme applicable après le 30 janvier 2023)	▪ Du Québec	■	■	■	■	■	1 %	-	-
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
Baccalauréat avec 30 crédits soit en petite enfance, en éducation préscolaire, en adaptation scolaire et sociale (orthopédagogie), en psychoéducation ou en psychologie + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	25	3 %	11	2 %	6	4 %	8	13 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	-	-	■	1 %	-	-
Dispositions transitoires et droit acquis	▪ Du Québec	■	1 %	7	1 %	■	1 %	■	3 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL – PROVINCE DE QUÉBEC		N	%	N	%	N	%	N	%
Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques d'éducation à l'enfance (TEE) ou d'éducation en services de garde	▪ Du Québec	10 652	37 %	8 037	45 %	1 640	25 %	975	24 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	239	1 %	128	1 %	58	1 %	53	1 %
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	215	1 %	92	1 %	66	1 %	57	1 %
Attestation d'études collégiales (AEC) en TEE + 3 ans d'expérience ou 4 992 heures d'expérience	▪ Du Québec	14 244	50 %	7 864	44 %	3 991	61 %	2 389	59 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	69	■	15	■	34	1 %	20	■
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	44	■	13	■	10	■	21	1 %
Certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative + 3 ans ou 4992 heures d'expérience pertinente ou 1 664 heures après le 30 janvier 2023	▪ Du Québec	1 121	4 %	644	4 %	303	5 %	174	4 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	■	■	■	■	■	7	■

		TOTAL		Centre de la petite enfance (CPE)		Garderie subventionnée		Garderie non subventionnée	
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	45	■	11	■	6	■	28	1 %
DEC en techniques d'éducation spécialisée (TES) OU en travail social + AEC en techniques d'éducation à l'enfance	▪ Du Québec	562	2 %	383	2 %	106	2 %	73	2 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	■	-	-	■	■	■	■
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	■	■	■	■	■	■
DEC en TES OU en travail social + certificat universitaire spécialisé en petite enfance + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	58	■	34	■	16	■	8	■
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	-	-	-	-	-	-	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	■	■	■	■	■	■
DEC en TES combiné à des cours sur la santé et la sécurité et la planification et l'organisation d'actions éducatives adaptées aux besoins et aux intérêts des enfants (norme applicable après le 30 janvier 2023)	▪ Du Québec	50	■	30	■	8	■	12	■
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	■	-	-	■	■	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	■	■	■	■	-	-
Baccalauréat avec 30 crédits soit en petite enfance, en éducation préscolaire, en adaptation scolaire et sociale (orthopédagogie), en psychoéducation ou en psychologie + cours sur la santé et la sécurité et sur l'approche éducative	▪ Du Québec	911	3 %	533	3 %	217	3 %	161	4 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	■	■	■	■	■	6	■
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	120	■	41	■	45	1 %	34	1 %
Dispositions transitoires et droit acquis	▪ Du Québec	178	1 %	120	1 %	25	■	33	1 %
	▪ D'une autre province ou territoire canadien	■	■	-	-	■	■	-	-
	▪ De l'étranger (évaluation comparative du MIFI)	■	■	7	■	■	■	■	■